

LE COMTE D'ARTOIS SPORTSMAN

Les journaux d'aujourd'hui relatent les prouesses Sportives des souverains et des membres des familles régnantes, comme si c'était là une grande nouveauté. Mais le passé connut aussi des princes sportifs. Il en connut même qui le furent à l'excès, et parmi ceux-là, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, tient à la fois un rang éminent et oublié. La cause en est à l'étrange entr'acte historique qui sépare les deux portions de la vie du prince. Comment reconnaître dans le roi Charles X, revenu de l'émigration très dévôt et un peu sectaire, celui dont les folies, trente ans plus tôt, avaient amusé la cour et scandalisé la nation ?

Le comte d'Artois était joueur et débauché ; il méprisait l'opinion et n'admettait aucune borne à ses fantaisies. On a peine quand même à comprendre qu'il pût dépenser *annuellement* une somme qui, au taux actuel, équivaldrait à peu près à vingt cinq millions de francs. Les revenus de son fabuleux apanage et de toutes les propriétés qui s'y ajoutaient, sans parler de cinq millions que lui versait chaque année le trésor public, ne pouvant suffire à un pareil train, son frère dut, à trois reprises, intervenir pour le sauver de la faillite et liquider d'énormes dettes. Certes, le comte d'Artois Etait aidé par son épouse, cette Marie-Thérèse de Savoie qui, non contente des trente châteaux ou maisons de campagne dont elle disposait, écrivait, en octobre 1773 au secrétaire de ses commandements, ce billet exquis : « Vous savez le besoin que j'ai d'une maison de campagne pour me distraire et me reposer ; voyez dans ce but celle de Marly, qui appartient à l'éueuyer de la bouche, M. Meusnier..., etc... (1) », Mais revenons à notre sujet. Mince et élancé. Charles Philippe de Bourbon, comte d'Artois, était à vingt ans plus qu'un sportsman et presque un athlète. Ayant un jour assisté aux exploits d'un acrobate célèbre exécutés sur la place Louis XVI (maintenant place de la Concorde), il en conçut l'envie d'égalier l'homme qu'il venait d'applaudir. Aussitôt il s'enferma à Trianon oit il lit venir, pour lui donner des leçons, deux professionnels qui s'appelaient Placide et le

(1) Ce détail a été donné par M. Ch. Yriarte dans une charmante étude consacrée au fameux château de Bagatelle, sis dans le Bois de Boulogne à Paris.

« Petit diable ». Le royal élève avait évidemment des dispositions, puisqu'à quelque temps de cela, il conviait Louis XVI et Marie-Antoinette à le voir, vêtu d'un maillot de soie rose, battre des entrechats sur la corde raide.

Saint-Germain dont le château et la forêt étaient à sa disposition furent le centre de ses chasses. Quant à ses écuries, leur souvenir s'est perpétué longtemps par le nom d'une rue de Paris, la « rue des Euries d'Artois » tracée sur leur emplacement. Elles excédaient en magnificence tout ce qui s'était vu jusqu'alors. Le prince avait fait établir en outre à Vincennes la première écurie de courses que la France ait possédée. Tout y était anglais, paraît-il : chevaux, jockeys, palefreniers, aménagement. Le Comte d'Artois d'ailleurs ne se bornait pas à donner le ton pour les courses ni à payer pour un cheval, King Pepin, la somme alors fabuleuse de quarante mille livres ; il payait aussi de sa personne. On le vit à Fontainebleau courir lui-même en *gentleman-rider*. Il était en outre joueur fanatique de paume. Un fait souligne à la fois son goût pour ce jeu et son extrême insouciance des événements qui se précipitaient dramatiquement autour de lui et allaient le jeter, lui et les siens, sur les chemins de l'exil. Le 20 juin 1789, la salle du jeu de Paume de Versailles que la réunion du Tiers Etat allait rendre ce même jour à jamais célèbre, se trouvait retenue par le Comte d'Artois qui tenait à prendre sa revanche sur un partenaire heureux, M. de la Vaupalière. Peu d'années avant, en 1784, il s'était affiché comme le protecteur de l'aérostation naissante en permettant aux sieurs Aiban et Vallet d'expérimenter sur la pelouse du château de Bagatelle leur « machine à voler dans les airs ». L'étonnant est qu'il n'ait pas eu l'idée de prendre place dans la nacelle en personne !

Une anecdote amusante montre enfin dans le prince un précurseur inconscient du lieutenant J. P. Müller. Un jour un M. de Montyon, muni d'une lettre d'introduction pour S. A. R., errait dans ce même parc de Bagatelle et s'y perdait. Débouchant enfin sur ce perron d'arrière du château et ne trouvant personne à qui parler dans les salons, le visiteur s'aventura dans un escalier. Il faisait une chaleur extrême. Sur le palier du premier étage il rencontra le Comte d'Artois qui se promenait complètement nu. La colère de S. A. R. allait éclater ; un mot spirituel de M. de Montyon la désarma. Trois mois plus tard ce dernier était au service du prince qui n'eut point d'ami plus fidèle.

Quand Charles X monta sur le trône, il aimait encore la chasse et était encore beau cavalier. Rien pourtant dans ses actes n'indiqua l'intention d'encourager les sports parmi la jeunesse. Il est vrai qu'on eu était à cette période d'apathie musculaire qui suivit en France l'énorme effort physique exigé par les guerres de la République et de l'Empire. Mais surtout le sport tel que l'avait compris et pratiqué le Comte d'Artois ne ressemblait pas à celui qui domine de nos jours. C'était le pittoresque et capricieux exutoire d'une jeunesse inoccupée; ce n'était pas le perfectionnement respectueux et méthodique des forces viriles.

PSYCHOLOGIE, INTERNATIONALISME DÉMOCRATIE

« L'avenir des sports aux points de vue psychologique, international et démocratique », tel était le titre de la conférence faite le mois dernier à l'Exposition de Bruxelles par le baron Pierre de Coubertin, président du Comité International Olympique. Il ne nous est pas possible de donner le texte de cette conférence qui sera d'ailleurs publié *in extenso*. Nous nous bornerons à en résumer pour nos lecteurs les passages saillants. Le titre, a dit le conférencier dans son exorde, est un pléonasme, car si les sports ont de l'avenir, c'est dans la triple direction de la psychologie, de l'internationalisme et de la démocratie qu'il le faut chercher ; leur développement ne peut s'accomplir utilement dans une autre direction. Mais par sport, il ne faut pas entendre éducation physique, pas même culture musculaire car alors l'aphorisme ne serait plus exact ; il l'est du sport seul c'est-à-dire de cette façon de sentir et de pratiquer l'exercice qui suppose un acte de volonté libre, une ambition constante de faire mieux et une concurrence régulière avec des camarades. M. de Coubertin s'étonne qu'on n'ait jamais songé à définir le sport et il insiste que dans une telle définition: ces trois éléments devraient entrer : volonté, ambition, concurrence. Point de sport sans cela; de l'exercice physique, oui ; du sport, non.

Cela étant, il est bien fâcheux que les psychologues n'aient pas